

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

---

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CS829

présenté par  
M. Midy, rapporteur

### ARTICLE 25

À l'alinéa 63, après la première occurrence du mot :

« astreinte »,

insérer les mots :

« prévue au I ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.